

2017-2027 : Quelles priorités éducatives ?
France stratégie

Remarques sur l'enseignement supérieur

Martin Andler

Université de Versailles St Quentin

A. Lien formation supérieure - insertion professionnelle & objectifs quantitatifs de diplomation

La détermination d'objectifs de diplomation est certainement une mission stratégique importante de l'Etat. Celui de 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, fixé dans les années 1980, est presque atteint, mais il a fallu 30 ans. L'objectif de Lisbonne de 50% de diplômés au niveau de la licence est encore éloigné, puisque nous en sommes à 44% y compris les DUT et BTS (niveau légèrement supérieur à la moyenne OCDE). La STRANES a fixé un objectif volontariste de 50% au niveau de la licence, plus 10% au niveau BTS, et de 25% au niveau master.

Il serait utile d'approfondir la réflexion sur cette question en prenant en compte

1. les perspectives d'emploi à différents horizons (rapport France stratégie « Les métiers en 2022 »),
2. les perspectives de diplomation aux mêmes horizons,
3. les contributions respectives de la formation initiale et de la formation continue pour les besoins en personnels d'encadrement,
4. le rapport entre diplôme et insertion professionnelle.

Concernant le point 4, Il est fait aux universités dans notre pays un procès constant d'inadéquation entre les formations qu'elles assurent et les besoins des entreprises, alors que les écoles, les IUT et les STS formeraient les salariés dont les entreprises ont besoin. Cette méfiance vis-à-vis des universités, qui est spécifique à la France, a en miroir une méfiance des universitaires vis-à-vis du monde de l'entreprise, même si celle-ci est aujourd'hui en sensible décroissance. Les uns et les autres partagent une vision du rapport entre formation et insertion qui est probablement décalée par rapport à la réalité des mécanismes d'entrée des jeunes dans le monde du travail.

L'organisation de conférences de consensus sur le rapport formation-insertion permettrait d'avancer sur cette question, en rassemblant employeurs (entreprises et syndicats professionnels), syndicats de salariés, monde de l'enseignement et spécialistes du monde du travail. Cela pourrait être fait en distinguant trois niveaux :

- formations \geq bac +2
- niveau baccalauréat
- non-diplômés.

B. Financement de l'enseignement supérieur

Les statistiques indiquent un rattrapage du financement par étudiant : nous aurions rejoint la moyenne de l'OCDE. Acceptons ce résultat, si étonnant soit-il : nous sommes dans la moyenne. Il n'en reste pas moins nous restons loin des pays les plus performants et que ce sous-financement n'est pas compatible avec les objectifs d'augmentation du niveau général de qualification. L'augmentation prévue des effectifs d'étudiants (liés à la seule évolution démographique des prochaines années) va peser lourd sur les finances publiques même en maintenant le financement par tête.

Par ailleurs, on sait bien que l'égalité dans l'accès aux études est fortement grevé par les questions financières – pas tant par les droits d'inscription mais pas l'accès au logement.

La question doit donc être formulée de la manière suivante :

- Quelle répartition entre financement public et financement par les familles ?
- Faut-il augmenter le financement par les usagers : les familles (augmentation des frais de scolarité), les étudiants eux-mêmes par un PARC ou une formule similaire (travaux d'A. Trannoy) ?

Un des obstacles à une telle décision est un manque de confiance dans les engagements de l'Etat à ne pas diminuer son financement, ainsi que le manque de confiance en la capacité de l'Etat à mettre effectivement en place les aides financières nécessaires pour assurer une vraie égalité d'accès à l'enseignement supérieur.

En fin de compte, la seule solution me paraît être un accord politique large (au-delà d'une ou l'autre majorité) sur une augmentation de ressources du Sup pendant 5 ans, décomposée en 3

- Augmentation liée à l'augmentation des effectifs (maintien du financement par étudiant) : 2,5 milliards
- Augmentation du financement par étudiant (500€ par étudiant par an pendant 5 ans) : 6,25 milliards
- Augmentation de la participation des étudiants : 2,5 milliards.

C. Orientation

Le débat est maintenant sur la place publique : comment remédier au fonctionnement catastrophique de l'orientation à l'entrée du Supérieur. Dans une Note publiée par Terra Nova en décembre 2014 : [« La sélection à l'entrée à l'Université, un engagement de réussite »](#), nous avons fait des propositions visant à :

- augmenter le nombre de jeunes obtenant un diplôme d'enseignement supérieur,
- lutter contre les déterminismes sociaux de l'orientation,

- diminuer le taux d'échec à l'université.

La proposition est de généraliser la sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur, ceci n'ayant pas pour but d'éliminer, mais dans une perspective d'une orientation plus efficace et plus juste, sans remettre en cause le droit de chaque bachelier à poursuivre des études supérieures. En ce qui concerne le Master, la sélection à l'entrée du M1 serait seule à même d'apporter une véritable cohérence à ces cursus, leur permettant de sortir par le haut de la concurrence stérile et déséquilibrée entre universités et écoles.